

COLLEGE FELIX TISSERAND

académie
Dijon

RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



LES NOUVEAUX DISPOSITIFS EN LANGUES A LA RENTREE 2018-2019



De nos jours, dans un contexte mondialisé, la maîtrise de plusieurs langues étrangères est devenue une compétence très recherchée sur le marché du travail.

A partir de la rentrée 2018, le Collège Félix Tisserand ouvrira deux nouveaux dispositifs permettant aux élèves intéressés de développer, enrichir et approfondir leurs connaissances et compétences en langues.

LES CLASSES BILANGUES

Les classes bilangues permettent de démarrer la Langue Vivante 2 (LV2) dès la classe de 6ème.

→ Organisation en 6ème : 4h d'anglais et 2h de LV2 (allemand ou espagnol)

→ Organisation en 5ème, 4ème et 3ème: 3h d'anglais et 2,5 h de LV2 (allemand ou espagnol)

LA CLASSE BILANGUE ALLEMAND-ANGLAIS

L'allemand est la langue la plus parlée dans l'Union Européenne et la 2ème langue la plus demandée sur le marché du travail après l'anglais, les pays de langue allemande étant des partenaires économiques privilégiés de la France.

L'allemand et l'anglais sont deux langues du même groupe linguistique, celui des langues germaniques, et leur apprentissage en est donc facilité. Leur comparaison développe le sens lexical des élèves; la prononciation de l'allemand est simple car phonétique et sa grammaire est très logique.



Hello ! good morning!
Welcome!

Hallo ! guten Morgen!
Willkommen!

LA CLASSE BILANGUE ESPAGNOL-ANGLAIS

L'espagnol est la deuxième langue parlée dans le monde après le mandarin, et la langue officielle de quelques 21 pays, la majorité se trouvant sur le continent américain. Aux Etats-Unis, l'espagnol est la seconde langue en nombre de locuteurs et certains états sont bilingues. L'espagnol est donc la langue d'un continent en pleine expansion qui prend de plus en plus de place sur la scène économique internationale.

Sur le plan linguistique, les origines latines communes à l'espagnol et au français permettent de mettre les élèves en confiance et leur apportent un soutien non négligeable lors de l'apprentissage.



L'apprentissage d'une langue demande un fort investissement tant au niveau du travail que de la rigueur et une motivation sans faille de la part des élèves. Bien que l'étude simultanée de plusieurs langues permette de s'appuyer sur les nombreuses similitudes entre ces langues, et ainsi d'en faciliter l'apprentissage, le dispositif bilangue ne doit en aucune manière mettre en péril la réussite scolaire d'un élève dès la sixième. **C'est la raison pour laquelle les élèves intéressés par ce dispositif doivent avoir des compétences solides dans l'ensemble des disciplines.**

OPTION LCE ANGLAIS

Cette option **LANGUES ET CULTURES ETRANGERES (LCE)** en anglais est proposée aux élèves qui ont déjà **un bon niveau en anglais**, qui sont **motivés**, qui ont **une belle capacité de travail** et qui souhaitent perfectionner leurs connaissances et compétences en anglais.

→ Organisation en 4ème: 2 h par semaine

→ Organisation en 3ème: 2h par semaine

Ces 2 heures supplémentaires permettront aux élèves de non seulement parfaire les aspects linguistiques de la langue, mais surtout d'aborder plus en profondeur l'**histoire**, la **géographie**, la **littérature**, les **modes de vie** et la **culture** des pays où l'on parle cette langue.

Les élèves choisissant cette option doivent être en mesure de montrer:

- de l'implication et du dynamisme à l'oral,
- une attitude volontaire et positive,
- un travail personnel régulier et approfondi,
- un réel intérêt pour la langue, une curiosité intellectuelle et une ouverture d'esprit.

DEBOUCHES ET PERSPECTIVES

Les élèves issus de classes bilangues ou ayant pris l'option LCE pourront notamment accéder, dans la mesure où leurs résultats le permettent, à des sections spécifiques au lycée.

Les sections européennes anglais, espagnol ou allemand qui permettent d'obtenir un baccalauréat avec « mention section européenne » dans les lycées de secteur et certains lycées dijonnais.

La section binationale AbiBac qui permet d'obtenir la double délivrance du baccalauréat français et de « l'Abitur » allemand (lycée Charles de Gaulle).

La section binationale BachiBac qui permet d'obtenir la double délivrance du baccalauréat français et du « Bachillerato » espagnol (lycée Montchapet).